

## 1<sup>er</sup> trimestre 2023

### TABLEAU DE BORD

#### Les importations connaissent une nouvelle envolée, que les exportations, pourtant en hausse, ne suffisent pas à compenser

● Au premier trimestre 2023, les **exportations** progressent de 10 % en glissement annuel pour atteindre 66,2 milliards de F.CFP.

La valeur des ventes de NHC gagne 64 % en glissement annuel, renforcée par des volumes exportés plus conséquents (+73 %). Le minerai de nickel enregistre aussi un gain en valeur (+12 %), qui s'explique par une progression des volumes exportés, dans les mêmes proportions. À l'inverse, la situation des ferro-nickels est moins favorable. Leur valeur s'amointrit de 14 % sur un an, en dépit d'une d'augmentation des volumes vendus (+7 %).

Au premier trimestre, les exportations de produits de la mer et de l'aquaculture plongent de 20 %, principalement en raison de ventes de thons très en-deçà de leur niveau un an plus tôt. La chute atteint 80 % du montant et des quantités exportées. Les ventes d'holothuries (autre que sous forme de farines) réapparaissent à hauteur de 7 millions de F.CFP, après un an d'absence.

Hormis les produits du nickel et de la mer, les exportations de la catégorie des « autres produits » quadruple presque, avec un montant de 4,6 milliards de F.CFP. Il s'agit en premier lieu d'appareils aériens ainsi que d'engins ou de machines mécaniques. Dans une moindre mesure, cette catégorie progresse aussi du fait des exportations de déchets de matériaux en fonte et, à un tout autre niveau, par la vente de bêtes-de-mer autres que fraîches ou vivantes.

● Concernant les **importations**, le rythme de croissance observé en fin d'année 2022 se poursuit au premier trimestre 2023, avec une augmentation de 24 % du montant sur un an. La facture s'établit à 96 milliards de F.CFP.

Le principal contributeur reste le poste des combustibles qui s'envole de 78 % par rapport à 2022. Cela s'explique en grande partie par des quantités importées d'essence et de gazole supérieures, mais aussi par des prix unitaires trimestriels en hausse : +32 % pour l'essence automobile et +67 % pour le gazole. Le poste des combustibles intervient pour 79 % dans la majoration de la valeur des importations.

Le deuxième poste en hausse (+14 %) est celui des machines et du matériel de transport. Elle porte particulièrement sur de l'équipement industriel. Ce poste pèse pour 15 % dans le l'augmentation de la valeur des importations.

Les achats sur le poste alimentation et animaux vivants enregistrent une croissance de 16 % en valeur. Les produits phares sont les viandes, les produits laitiers et le beurre, les céréales, le café et les légumes. Le résultat des boissons et des tabacs progresse modérément, de 3 %.

La catégorie des produits chimiques (+6 %) et des graisses animales ou végétales autres qu'alimentaires (+19 %) pèsent aussi davantage sur l'addition finale, bien que les ordres de grandeurs ne soient comparables à l'augmentation sur les autres postes.

● Au premier trimestre, le **taux de couverture** perd 9 points par rapport à 2022 et s'établit à 69,0 %. Le déficit commercial s'établit à 29,7 milliards de F.CFP en glissement annuel. La hausse des exportations ne compense pas en totalité celle des importations.

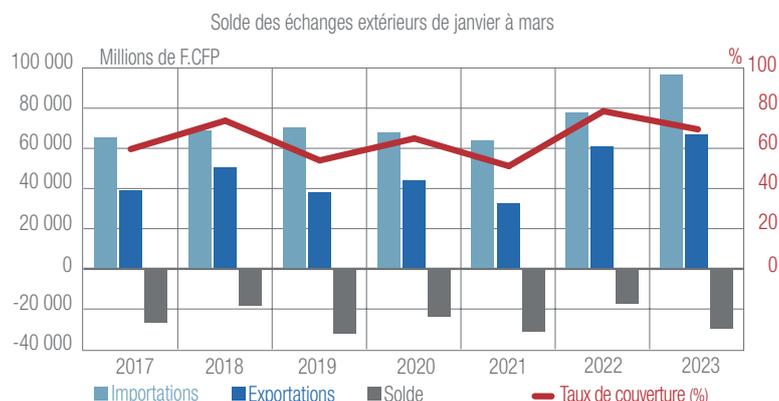
#### ● Solde des échanges extérieurs en cumul de janvier à mars

	2022	2023
Importations (I)	77 231	95 900
Exportations (E)	60 210	66 162
Solde (E-I)	-17 021	-29 739
<b>Taux de couverture (E/I)</b>	<b>78,0</b>	<b>69,0</b>

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

Unités : million de F.CFP, %

#### ● En glissement annuel, le taux de couverture du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 se détériore à la suite d'une forte progression des importations



Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

- Au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, les exportations sont fortifiées par les ventes de NHC et l'envoi de matériel

Exportations par grands postes de marchandises	1 <sup>er</sup> trimestre		
	2022	2023	Variation*
Produits de l'activité du nickel	58 463	61 063	4,4
minerais	11 527	12 871	11,7
mattes	-	-	-
ferro-nickels	37 016	31 893	-13,8
NiO	-	-	-
NHC	9 920	16 299	64,3
CoCO <sub>3</sub>	-	0	-
Autres produits et résidus	-	0	-
Produits de la mer et de l'aquaculture	338	271	-19,9
thons	107	21	-80,5
crevettes	228	239	4,9
holothuries (hors farines)	-	7	-
coquilles de trocas	-	-	-
autres produits	3	4	3,5
Produits de la terre et de l'élevage	22	7	-66,8
Produits du règne animal ou végétal, vivants	8	6	-19,6
Huiles essentielles	157	165	5,0
Autres	1 222	4 649	280,3
<b>Total</b>	<b>60 210</b>	<b>66 162</b>	<b>9,9</b>

\*En glissement annuel

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

- Au 1<sup>er</sup> trimestre, le renchérissement des prix des combustibles et les achats d'équipements plombent la facture des importations

Importations par sections de la CTCI <sup>1</sup>	1 <sup>er</sup> trimestre		
	2022	2023	Variation*
Alimentation et animaux vivants	9 523	11 035	15,9
Boissons et tabac	1 202	1 237	2,9
Matières brutes non comestibles, sauf combustibles et carburants	2 980	2 571	-13,7
Combustibles minéraux, etc.	18 711	33 375	78,4
Huiles et graisses animales et végétales	255	304	19,1
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	7 248	7 705	6,3
Produits manufacturés de base	9 220	8 882	-3,7
Machines, matériel de transport	20 479	23 307	13,8
Articles manufacturés divers	7 332	7 257	-1,0
Autres	281	227	-19,1
<b>Total</b>	<b>77 231</b>	<b>95 900</b>	<b>24,2</b>

<sup>1</sup> Voir encadré

\*En glissement annuel

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

Unités : million de F.CFP, %

### Source

Les statistiques du commerce international de marchandises (SCIM) sont produites par l'Isee à partir des déclarations en douane faite par les opérateurs. Ces déclarations sont effectuées via le système de dédouanement *Sydonia World*, déployé en Nouvelle-Calédonie par la Direction Régionale des Douanes, depuis janvier 2022. L'ensemble du traitement statistique mis en œuvre par l'Isee a été revu en conséquence. À cette occasion, de nouvelles nomenclatures de diffusion ont été adoptées pour faciliter l'analyse.

À l'**importation**, chaque marchandise déclarée en douane est codifiée selon la nomenclature internationale du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH). Les statistiques déclinées selon cette nomenclature sont disponibles sur le site [www.isee.nc](http://www.isee.nc). Dans cette publication, les statistiques sont présentées selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), qui propose des catégories de produits mieux adaptées aux besoins de l'analyse économique : les produits y sont classés en fonction de leur degré d'élaboration, de la nature de la marchandise et des matières utilisées pour la produire, et d'autres facteurs. L'Isee se conforme en cela aux recommandations internationales.

À l'**exportation**, les statistiques sont présentées selon une classification propre, développée par l'Isee pour permettre de mieux rendre compte de la réalité de la structure des exportations calédoniennes.

Les exportations de nickel font l'objet d'une déclaration provisoire, qui doit être régularisée dans un délai maximum de six mois. Les données d'exportations de l'année N sont réputées définitives au mois de juillet de l'année suivante. Entre-temps, elles peuvent être rectifiées à la marge au fil des mois. Toutefois, la douane dispose d'un droit de rectification pendant un délai de cinq ans. Les données publiées peuvent être rectifiées en conséquence.

### Diffusion

Les données brutes mensuelles sont disponibles sous forme de séries chronologiques sur le site internet de l'Isee, dans la deuxième quinzaine du mois qui suit. En parallèle, l'Isee publie chaque trimestre un tableau de bord synthétique des résultats de la période écoulée. La synthèse annuelle analyse les résultats de l'année N dès lors qu'ils ont été rendus définitifs. Elle est publiée en juillet/août de l'année N+1.